

L'accompagnement scolaire de l'enfant

Voici le journal du réseau POHO (Pédiatrie Onco-Hémato Ouest). Il est trimestriel. Il vous appartient, vous pouvez proposer des thèmes, apporter des informations. Vous pouvez également le retrouver sur le site internet

L'ENTRETIEN

Entretien avec Catherine Legru, enseignante dans le service d'hémato-oncologie pédiatrique du CHU de Rennes

Lorsqu'un enfant est pris en charge dans le service d'onco-hématologie pédiatrique un accompagnement scolaire lui est systématiquement proposé par Catherine Legru enseignante en poste dans le service d'hémato-oncologie pédiatrique.

PRISE EN CHARGE A L'HOPITAL

Comment se passe le premier contact avec l'enfant et sa famille ?

La rencontre a lieu dans le service au début de l'hospitalisation. Elle permet de situer l'enfant dans son environnement scolaire initial.

Les parents informent l'établissement scolaire de l'état de santé de leur enfant, l'enseignante prend ensuite contact avec ce dernier.

Quels enfants bénéficient d'un suivi scolaire dans le service ?

L'enseignante assure les cours à tous les enfants scolarisés de la grande section de maternelle jusqu'au CM2, ainsi qu'à ceux relevant de classes spécialisées. La moyenne de prise en charge journalière est d'une heure environ.

Des professeurs de maths, français, espagnol et anglais assurent les cours aux collégiens et lycéens.

La circulaire n°91-303 relative à la « scolarisation des enfants et adolescents accueillis dans les établissements à caractère médical, sanitaire ou social » prévoit l'application de la loi n°75-620 du 11 juillet 1975. Cette loi stipule que « tout enfant a droit à une formation scolaire...obligatoire entre six et seize ans », et que « l'Etat affecte le personnel enseignant nécessaire à ces actions éducatives ».

Est-ce que tout le programme scolaire est étudié à l'hôpital ?

Non, les contraintes en lien avec la prise en charge médicale et l'état de santé de l'enfant amènent à privilégier les maths et le français. Pour l'enseignement secondaire l'accent est mis sur les matières présentées aux examens (maths, français et histoire –géo pour le DNB). L'unité pédagogique de l'hôpital est d'ailleurs reconnue centre d'examen.

Quel est le lien avec l'établissement d'origine ?

Le premier contact avec l'enseignant (entre l'hôpital et l'école d'origine) se fait par téléphone, il est alors convenu d'un mode d'échanges de documents de travail : par mail, en sollicitant les frères et sœurs, les parents, ou par courrier.

L'enseignante du service propose une rencontre pour faciliter la prise en charge. Des échanges réguliers ont lieu avec l'établissement d'origine tout au long de la scolarité à l'hôpital.

Quel est le profil des professeurs qui interviennent auprès des enfants ?

Au niveau élémentaire, C. Legru est professeur des écoles spécialisée. Au niveau secondaire, les professeurs exercent en milieu ordinaire et sur leur demande au rectorat, complètent leur emploi du temps à l'hôpital.

Cet accompagnement permet-il à l'enfant de conserver son niveau scolaire ?

Oui, en primaire. En secondaire les résultats sont tempérés car de nombreux facteurs influencent la réussite scolaire de l'enfant (plusieurs intervenants, programme plus chargé, âge de l'enfant,).

PRISE EN CHARGE SCOLAIRE DE L'ENFANT A DOMICILE

Qu'est-il mis en place à domicile quand les enfants ne peuvent pas être scolarisés pendant la durée de leur traitement ?

Dans chaque département un SAPAD (Service D'Assistance Pédagogique à Domicile) prend le relais. C'est le médecin scolaire coordonnateur de l'inspection Académique qui donne son accord et alloue le nombre d'heures d'enseignement en fonction de l'état de santé et la fatigabilité de l'enfant.

Qui intervient à la maison ?

De préférence les enseignants de l'élève sont sollicités. L'organisation des cours se fait selon la disponibilité de l'élève et du professeur.

Est-ce qu'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) est systématiquement mis en place ?

Non, il est mis en place lorsque le retour en classe de l'élève nécessite une organisation particulière (transport scolaire, aménagement horaire, adaptation matérielle...)

Le PAI est organisé à la demande de l'établissement ou des parents. Au moment du PAI, différents intervenants se rencontrent pour parler du projet global de prise en charge de l'enfant (enseignant, corps médical, psychologue...)

LES ACTUALITES

La prochaine réunion du réseau POHO aura lieu le vendredi 27 mai au CH de St Malo (programme et bulletins d'inscription sur le site POHO).

LA PENSEE

« Un enfant atteint de cancer ou de leucémie est un enfant comme un autre, avec une histoire pas comme les autres. L'école c'est pour lui le chemin de sa continuité d'enfant, c'est la préparation de son avenir. C'est un chemin de vie. » (brochure « l'école pour l'enfant atteint de cancer » association « source vive » et UNAPECLE).